

## LES DATES DE LA RENTRÉE 2024

La rentrée des élèves est fixée au **lundi 2 septembre 2024**

### ELEMENTAIRE

**Accueil** sur l'espace après l'entrée Portail Milliane. Seuls les nouveaux parents pourront accompagner leurs enfants en classe.

**09h00** : CM1 - CM2

**09h15** : CP – CE1 - CE2

### MATERNELLE

**Accueil** au bâtiment maternelle. Tous les parents pourront accompagner leurs enfants en classe un petit temps.

**10h00** : GS - MS

**10h30** : TPS/PS

L'APEL (Association des parents d'élèves) vous accueillera le jour de la rentrée.

**AUX ABORDS DE L'ETABLISSEMENT** : conformément au plan Vigipirate toujours en vigueur, les attroupements sont interdits

## DATES À RETENIR

**Vacances de la Toussaint** : Du **jeudi 17 octobre 2024 soir** (journée pédagogique le vendredi 18 octobre) au lundi 4 novembre 2024 matin

**Férié** : Lundi 11 novembre 2024

**Vacances de Noël** : Du vendredi 20 décembre 2024 **à 12h** au lundi 6 janvier 2025 matin

**Vacances d'Hiver** : Du vendredi 14 février 2025 soir au lundi 3 mars 2025 matin

**Vacances de Printemps** : Du vendredi 11 avril 2025 soir au lundi 28 avril 2025 matin

**Férié** : Jeudi 1er mai 2025

**Férié** : **Etablissement fermé du mardi 6 mai au soir au lundi 12 mai 2025 matin**

**Pont de l'Ascension** : du jeudi 29 mai 2025 au lundi 2 juin 2025

**Férié** : Lundi de Pentecôte le 9 juin 2025

**Vacances d'été** : A partir du jeudi 3 juillet 2025 au soir. **Attention** : **Pas de cours le vendredi 4 juillet** en raison d'une journée pédagogique pour les enseignants.

**Marché de Noël** : Mardi 17 décembre 2024

**LES PORTES OUVERTES** auront lieu le samedi 15 mars 2025

**Conseils d'école** : lundi 2 décembre 2024 ; lundi 17 mars 2025 ; lundi 16 juin 2025

## RYTHMES – HORAIRES – FONCTIONNEMENT

**Semaine de quatre jours** : lundi, mardi, jeudi, vendredi de **8 h 50** à 12 h et de 14 h à 17 h

**En cas d'absence ou de retard d'un élève**, ses parents doivent prévenir l'école par un message EcoleDirecte ou par téléphone à l'accueil de l'établissement. Toute absence doit être justifiée par écrit, même à posteriori.

**- Classes maternelles** : les horaires de rentrée en classe (**8h50 et 14h**) doivent être respectés, afin de ne pas perturber les activités déjà commencées. De plus, les absences prolongées doivent être signalées.

|                                                                             | Entrée du matin    | Sortie du midi     | Entrée de l'après-midi | Sortie du soir     |
|-----------------------------------------------------------------------------|--------------------|--------------------|------------------------|--------------------|
| <b>Petit portail rouge</b>                                                  | <b>7h45 - 8h50</b> | <b>12h - 12h10</b> | <b>13h30 - 14h</b>     | <b>17h - 17h10</b> |
| <b>Portail Milliane (Uniquement pour fratrie avec enfant en maternelle)</b> | 7h45 - 8h50        | 12h - 12h10        | 13h30 - 14h            | 17h - 17h10        |

Un vidéophone est installé au petit portail rouge pour la sécurité de tous.

### Classes élémentaires :

|                                                                                  | Entrée du matin    | Sortie du midi     | Entrée de l'après-midi | Sortie du soir     |
|----------------------------------------------------------------------------------|--------------------|--------------------|------------------------|--------------------|
| Petit portail rouge ( <b>uniquement pour fratrie avec enfant en maternelle</b> ) | 7h45 - 8h50        | 12h - 12h10        | 13h30 - 14h            | 17h - 17h10        |
| <b>Portail Milliane</b>                                                          | <b>7h45 - 8h50</b> | <b>12h - 12h10</b> | <b>13h30 - 14h</b>     | <b>17h - 17h10</b> |

**Un retard répété sera sanctionné.**

**En cas de maladie de plus de trois jours, un certificat médical est exigé.**

L'enfant de l'élémentaire qui a manqué la classe doit avoir comme premier souci de s'informer auprès de ses camarades du travail fait en son absence.

Une réunion d'information sur la vie de la classe est faite en début d'année scolaire. Au cours de l'année, les parents peuvent, s'ils le désirent, rencontrer les enseignants sur rendez-vous.

**Un personnel de sécurité fait traverser les enfants sur un passage protégé. Merci de l'emprunter pour votre sécurité et celle de vos enfants.**

**Garderie du matin** : de 7 h 45 à 8 h 50, sans supplément financier.

**Garderie du soir** de 17 h à 18 h

Les enfants de l'élémentaire pourront être récupérés jusqu'à 17 h 50 au bâtiment principal, Place des Cordeliers. De 17 h 50 à 18 h, tous les enfants seront récupérés à la Maternelle, Petit Portail rue du Portail Rouge.

**Etude (sur inscription) : de 17 h à 18 h à partir du CE2 sortie à 18h à l'accueil de l'Etablissement, Place des Cordeliers.**

## ADMINISTRATION

**Pour joindre Madame BOURNIER veuillez utiliser l'adresse mail de l'école :**  
[ecole@notredame-pamiers.fr](mailto:ecole@notredame-pamiers.fr)

**Horaires d'ouverture de l'accueil place des Cordeliers – 05 34 01 36 40**

Les lundis, mardis, jeudis et vendredis : 7 h 30 – 18 h 15

Les mercredis : 7 h 30 – 12h30

### **Secrétariat de Direction**

Anne RATON est à votre disposition aux heures d'ouverture.

Vous pouvez également la joindre au 05-34-01-36-41 ou via Ecole Directe.

### **Pôle Gestion**

Marie-Charlotte CORREDERA et Daniel SCHREYER sont à votre disposition aux heures d'ouverture.

Vous pouvez également les joindre au 05-34-01-36-46 ou via Ecole Directe.

Concernant les notes de frais, nous vous rappelons que la somme demandée est forfaitaire et mise à disposition sur votre portail Ecole Directe. Pour les familles n'ayant pas choisi le prélèvement automatique, un paiement en ligne par carte bancaire est possible.

### **Les remises :**

Une remise de 10% sur les frais de scolarité est accordée aux familles de trois enfants et plus.

Une remise de 5 % est accordée sur la 2<sup>nd</sup>e demi-pension, 10% à partir de la 3<sup>ème</sup>.

Concernant les remises liées à des difficultés financières, vous devez vous adresser directement à Mme Bournier ou au pôle gestion.

### Pastorale

Comme il y a différentes façons de connaître Jésus, les enseignants proposent des itinéraires variés. C'est pourquoi la catéchèse ou la culture chrétienne sont proposées à tous les niveaux : éveil à la foi assuré par les enseignantes en maternelles, culture chrétienne et religieuse dans les classes élémentaires à raison d'une heure par semaine assurée par les enseignants avec le soutien et la participation de l'équipe pastorale.

### Catéchèse

P. RENGOT animatrice en pastorale scolaire assurera un temps de catéchèse par semaine pour un groupe d'environ 15 enfants demandeurs issus des différentes classes. Le groupe du CE de 13h30 à 14h le vendredi et le groupe du CM le vendredi de 17h à 18h.

### EcoleDirecte

Nous vous rappelons que vous avez accès à de multiples informations sur le site Ecole Directe :

- Messagerie d'échange avec les enseignants et le personnel administratif
- Mise à disposition des documents administratifs (certificat de scolarité, attestation d'assurance, ...)
- Consultation de votre note de frais annuelle et suivi des règlements effectués. Paiement par CB de vos frais de scolarité, de restauration scolaire et les activités périscolaires.

Mariane CHAUVEAU répond aux problèmes liés à Ecole Directe. Vous pouvez également la joindre au 05 34 01 36 40 ou via Ecole Directe.

### Restauration

Les repas servis au restaurant scolaire sont préparés sur place. Nous avons un contrat de prestation avec la Société ELIOR qui, par le biais de son Chef Gérant, élabore les repas au sein de l'Institution.

Nous vous rappelons que **pour les élèves externes l'inscription est obligatoire via EcoleDirecte (onglet Réservations)**. Les règlements s'effectuent par CB sur EcoleDirecte ou par Chèque au Pôle gestion.

Vous pouvez vous informer du solde disponible en consultant votre portail Ecole Directe. Afin de ne pas accumuler trop de retard, nous vous préviendrons par téléphone dès que votre solde sera négatif. Vous veillerez alors à créditer votre compte le plus rapidement possible.

## STRUCTURE PÉDAGOGIQUE

|        |         |
|--------|---------|
| TPS/PS | CP      |
| MS/GS  | CP/CE1  |
| GS/CP  | CE1     |
|        | CE2     |
|        | CM1     |
|        | CM1/CM2 |
|        | CM2     |

Recevez, Chers Parents, l'expression de nos sentiments dévoués.

Le Chef d'Etablissement :  
Fabienne BOURNIER